



ORVAULT



UN PLAN CONCERTÉ EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES POUR FAIRE BOUGER LES LIGNES

Malgré les progrès réalisés au fil des années, **les inégalités entre les femmes et les hommes persistent dans de nombreux domaines de la vie quotidienne.**

Sur le plan professionnel, les femmes sont confrontées à des écarts de salaire injustes et à des obstacles à l'avancement professionnel avec une surreprésentation dans les emplois précaires. Dans le domaine sportif, culturel ou encore artistique, elles demeurent encore minoritaires et insuffisamment représentées. De même, les violences domestiques, le harcèlement et la discrimination sont très majoritairement subis par les femmes. Les stéréotypes de genre persistent dans les médias, l'éducation et d'autres sphères de la société, contribuant à perpétuer les inégalités et à limiter les possibilités des femmes et des filles.

Face à ces défis, **Orvault s'engage pour l'égalité en proposant son premier Plan Local Égalité Femmes-Hommes 2024-2026, qui vise à mettre en place des mesures concrètes et durables pour promouvoir l'égalité dans tous les aspects de la vie de la cité.**

Ce Plan Local Égalité Femmes-Hommes est **le fruit d'un travail collaboratif et inclusif, mettant en avant la participation active des différent-es acteurs et actrices impliqués-es.**

Ainsi, une approche partagée a été adoptée entre les différents services de la collectivité. Cela a permis de rassembler les expertises variées et les perspectives complémentaires nécessaires à la compréhension approfondie des enjeux liés à l'égalité entre les femmes et les hommes. Des observations ont ainsi été effectuées pour analyser la situation actuelle en matière d'égalité Femmes-Hommes sur le territoire. Inscrites dans le rapport annuel Égalité Femmes-Hommes, ces observations ont permis d'identifier les points forts, les lacunes et les domaines nécessitant une attention particulière. **La participation citoyenne ainsi que le recueil de la parole des agentes et agents ont également enrichi le processus et la réflexion.** C'est au cours de débats organisés notamment dans le cadre du 8 mars, que les différents publics ont pu partager leurs expériences et leurs suggestions pour améliorer la prise en compte de cette thématique. **Toutes les informations recueillies ont été analysées et synthétisées pour dresser un état des lieux de la situation, permettant d'identifier les leviers d'action prioritaires et les axes d'intervention à privilégier dans le plan local.**

Notre plan égalité femmes hommes se décline en quatre axes :

- Favoriser l'égalité femmes-hommes au cœur des politiques publiques municipales
- Repenser la place des femmes dans l'espace public
- Conduire une politique locale active de lutte contre les violences faites aux femmes
- Soutenir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de la collectivité

Notre équipe municipale croit fermement que l'égalité entre les femmes et les hommes est non seulement un impératif moral, mais également un élément essentiel de la construction d'une société harmonieuse.

Jean-Sébastien Guitton
Maire d'Orvault

&

Anne-Sophie Judalet
Conseillère déléguée à l'égalité femme-homme,
au handicap
et à la lutte contre les discriminations

- 1 **Sensibiliser les élu·es et professionnel·les de la collectivité à l'égalité Femmes-Hommes et à la lutte contre le sexisme**
- 2 **Faire de la communication un moyen de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes**
 - Mener une communication interne et externe non stéréotypée
 - Partager des informations et des initiatives sur l'égalité pour sensibiliser le grand public
- 3 **Assurer l'égalité Filles-Garçons dans les politiques éducatives**
 - Penser l'aménagement des espaces pour favoriser la mixité des genres et l'accès de toutes et tous aux loisirs
 - Développer une base interne commune d'outils d'animation adaptés à chaque tranche d'âge
 - Diversifier les options de loisirs, de formation et d'emploi accessibles à toutes et tous
 - Sensibiliser les parents dans la lutte contre les inégalités de genre
 - Renforcer les liens avec les partenaires du territoire engagé·es auprès du public jeune
- 4 **Valoriser la place des femmes dans la pratique sportive et culturelle**
 - Soutenir les initiatives des clubs visant à développer la pratique sportive féminine
 - Soutenir le sport féminin avec un environnement favorable
 - Assurer un accès égal aux loisirs sportifs encadrés par l'équipe d'animation sportive
 - Déployer une programmation culturelle et artistique valorisant l'expression des artistes femmes afin de garantir une représentation la plus paritaire possible
 - Faire de la littérature un vecteur de promotion de l'égalité et de lutte contre les stéréotypes genrés
- 5 **Inclure la dimension de genre dans l'action sociale communale**
 - Soutenir financièrement les associations engagées dans l'accompagnement des femmes en situation de vulnérabilité et porter une attention particulière à la prise en compte de l'égalité pour l'ensemble des partenaires soutenu·es par le CCAS
 - Agir en faveur de l'émancipation des femmes et particulièrement dans le cadre de la Politique de la Ville
- 6 **Signer la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale**
- 7 **Poursuivre les partenariats autour de l'égalité entre les femmes et les hommes avec les associations locales et particulièrement les centres socioculturels**



AXE 2

REPENSER LA PLACE DES FEMMES DANS L'ESPACE PUBLIC



- 1 Systématiser une approche égalitaire dans les nouveaux projets et les réaménagements urbains
- 2 Poursuivre une démarche de féminisation dans le nommage des espaces publics et équipements
- 3 Proposer à la population orvaltaise des espaces de réflexions et d'échanges autour de ces questions et mener des actions de sensibilisation

AXE 3

CONDUIRE UNE POLITIQUE LOCALE ACTIVE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

- 1 Animer au sein du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) une instance pluridisciplinaire compétente dans la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales
 - Partager des outils auprès des professionnel·les du territoire pour les accompagner dans l'accueil et l'orientation des femmes victimes de violences conjugales
 - S'engager dans un contrat local de lutte contre les violences sexistes et sexuelles
- 2 Veiller à l'application du protocole de mise à l'abri pour les femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales signé le 13 octobre 2023
- 3 Mener des actions de sensibilisation tout au long de l'année et particulièrement autour du 8 mars et du 25 novembre



AXE 4

SOUTENIR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

- 1 Évaluer, prévenir et, le cas échéant, traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes
- 2 Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique
- 3 Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale
- 4 Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes